

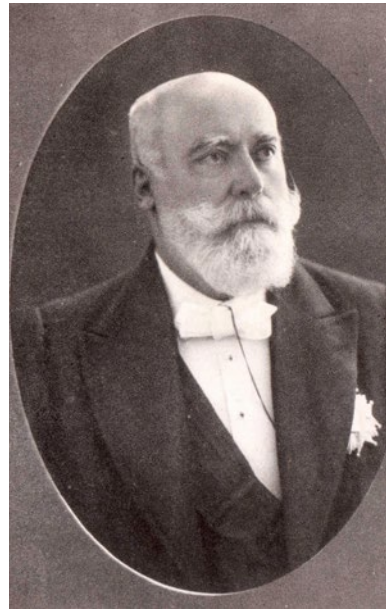
# Ouvrir la ville et la société aux nouveaux défis.

## La contribution de Paul Eyschen

**E**n 2015, Paul Eyschen nous a quittés, il y a 100 ans.

Les études récentes sur la première Guerre Mondiale<sup>1</sup> ou sur la loi scolaire<sup>2</sup> ont permis de placer le Ministre d'Etat Paul Eyschen sous un angle nouveau. Figure charismatique, il gérait pendant ses 48 ans de mandats politiques, dont 27 ans (1888-1915) en tête du gouvernement, des défis qui l'ont conduit à prendre des décisions capitales et dont l'unanimité était difficile à obtenir.

Dans le contexte de l'édition spéciale de la revue culturelle « Nos Cahiers » consacrée au canton de Luxembourg, il y a lieu de rappeler l'empreinte de cet homme d'Etat sur la transformation de l'ancienne ville-forteresse en capitale nationale.



Paul Eyschen

- 
- 1 SCUTO, Denis, Paul Eyschen, Maire-Adélaïde et la Première Guerre mondiale : un éclairage sur deux «oubliés» de l'historiographie luxembourgeoise: histoire mouvementée du pays en 1914-1915, in Die Warte, N° 29 / 2451 & N°30/ 2452, Luxembourg, 2014, p. 8-10 & 4-5.
  - 2 MAAS, Jacques, un enjeu politique majeur, in Histoire d'une lutte scolaire 1912-2012, Mersch, 2012, p.27

## Politicien au cours de toute sa vie

Né à Diekirch en 1841, Paul Eyschen accomplit ses humanités à l'Athénée de Luxembourg. Il étudia le droit à Paris, Bonn et Berlin, et connaissait donc bien ces deux mondes culturels. Epris du goût pour la politique il se faisait élire en 1866 par le mode d'élection par canton dès l'âge de 25 ans! Il représentait le canton de Wiltz à la Chambre des Députés.

Lorsqu'il acceptait le mandat de député Luxembourg-ville était toujours une ville forteresse. Ce ne fut qu'à partir du congrès de Londres du 11 mai 1867 que le Luxembourg devint «perpétuellement neutre» et que la ville devait se chercher une nouvelle identité comme ville ouverte. Eyschen suivait et accompagnait cette métamorphose de près et comme acteur.

De 1875 à 1888, Eyschen représentait le Luxembourg comme chargé d'affaires auprès du gouvernement allemand. Il profita de cette fonction non seulement pour se faire des relations sur le plan diplomatique, mais aussi pour s'inspirer des nouvelles idées dans les domaines du social, de l'instruction, de l'urbanisme et de l'agriculture.

De 1888 à sa mort en 1915, Paul Eyschen allait conduire la destinée du pays comme Premier Ministre

## Guider la transformation de la ville forteresse en pôle économique et politique

En 1876, Paul Eyschen était entré dans le ministère de Félix de Blochhausen comme directeur général de la Justice et des Travaux Publics. Cette fonction le faisait directement prendre part à la direction des travaux de démantèlement et d'urbanisation de la ville. L'accord déclarant Luxembourg comme ville définitivement ouverte, n'a été signé qu'en 1883 !<sup>3</sup>

De par sa formation Eyschen n'était donc ni ingénieur, ni architecte<sup>4</sup>. Et pourtant il peut être considéré comme bâtisseur de la capitale. <sup>5</sup>

En 1873 le «plan d'agrandissement de la ville de Luxembourg» dressé par l'ingénieur-paysagiste français, Edouard André, était entré en vigueur. Les infrastructures

3 Compte – Rendu des séances de la Chambre des Député, séance du 8 mars 1883, Luxembourg, 1984, p.1064.

4 MERSCH, Jules, Paul Eyschen, in Biographie nationale du pays de Luxembourg, t.5 Luxembourg, 1953, p.78-85.

5 PHILIPPART, Robert L., Paul Eyschen, bâtisseur de la capitale, in Nos Cahiers, N°3/4, Luxembourg, 1989, p. 174.

routières, de canalisation et de conduites d'eau, furent en voie de réalisation au moment où Eyschen entre sur la scène politique. Le tramway à traction chevaline avait été inauguré en 1875<sup>6</sup>. L'attrait de la place pour des investisseurs et clients ne pouvait se faire sans le développement des moyens de transports. Eyschen soutint activement la transformation de la gare de Luxembourg en gare centrale en y regroupant non seulement les quatre lignes ferroviaires de la Compagnie des chemins de fer «Guillaume Luxembourg», mais également celle de la Compagnie «Prince Henri» (Luxembourg-Pétange) et les chemins de fer à voie étroite en direction de Remich, puis d'Echternach. L'ensemble de ces lignes débouchaient sur le tramway municipal. Cette concentration des flux de voyageurs en un lieu central permettra la création d'une nouvelle ville ante portas, le quartier de la gare<sup>7</sup>.

Le but de sa politique était de faire fructifier ces aménagements coûteux et dont le prix se rajoutait à celui des travaux du démantèlement des ouvrages militaires.

### Assurer une main forte

«Die Anlage dieser reizvollen Promenaden, die Blosslegung dieser vordem unzugänglichen malerischen Partien der Festungsstadt verdanken die Luxemburger dem Herrn Justizminister Dr Paul Eyschen, der mit grossem Kunstsinne begabt und begeistert für alles Schöne, energisch und konsequent seine Pläne zur Verschönerung und malerischen Enthüllung seiner Vaterstadt verfolgt»<sup>8</sup>

En effet, la politique d'Eyschen se caractérisait par la centralisation du pouvoir dans les mains du gouvernement. Les friches militaires n'étaient pas cédées en bloc à la ville. Celle-ci reçut certes, quelques terrains comme compensation pour la perte que représentait le départ de la garnison pour la ville. Or, ces terrains allaient être grevés de servitudes par le gouvernement, et la ville ne pouvait en disposer librement. Les anciens ouvrages militaires n'étaient pas vendus non plus dans leur ensemble à des promoteurs privés, alors que ce fut une pratique courante en Europe. Le gouvernement décidait donc seul de l'affectation de ces domaines subdivisés en lots, des cycles de vente, des conditions d'adjudication<sup>9</sup>.

6 DHUR, Raymond, Mam Pärdrstram huet et ugefang, in *Ons Stad*, N°35, Luxembourg, 1990, p. 18.

7 PHILIPPART, Robert L., Une ville rejoint sa gare, in *100 Joër Gare Lëtzebuerg*, Luxembourg, 2012, p. 64-103.

8 ENGELS, Michel, *Bilder aus der ehemaligen Festung Luxemburg*, Luxembourg, 1887, p.8.

9 PHILIPPART, Robert L. *Luxembourg, de l'historicisme au modernisme, de la ville forteresse à la capitale nationale*, t.1, Luxembourg- Louvain-la-Neuve, 2006, p. 601-626.

La tutelle du ministère de l'Intérieur sur la ville de Luxembourg allait jusqu'à l'ingérence de l'Etat dans l'application des ornements sur des bâtiments privés en ville<sup>10</sup>. Le gouvernement décidait des conditions d'accès à la propriété pour les particuliers, que ce soit au niveau de la vente des parcelles, que des instruments légaux gérant le financement de projets immobiliers. Enfin, l'Etat définit encore de la fonction de la ville, comme capitale. Alors que la production industrielle était relâchée au sud du pays où se trouvent les richesses du sol, et que l'agriculture et l'industrie moyenne couvrent les autres régions du pays, Luxembourg-ville allait servir de capitale regroupant les décideurs, que ce soit la monarchie, le gouvernement, la Fonction publique, le Conseil d'Etat, les établissements financiers<sup>11</sup>.

### Le logement comme préoccupation fondamentale

Il est évident que les propriétaires des usines et entreprises profitaient de la proximité des décideurs pour s'installer en ville, surtout que la législation commerciale les affranchissait d'une résidence sur le lieu de production. Eyschen soutenait activement cette évolution législative concernant les sociétés commerciales<sup>12</sup>. La ville était appelée à offrir la qualité de vie que recherchaient ces entrepreneurs. «C'est notre intention de vendre dans les promenades qui sont cédées autour de la ville, des places à bâtir pour des villas. Nous pensons que de cette façon la ville obtiendra un aspect plus favorable et nous ne voyons par pourquoi, en définitive, ces promenades devraient être improductives»<sup>13</sup>. Ce faisant Eyschen cherchait à renflouer les caisses de l'Etat par le produit de la vente des terrains domaniaux pour couvrir les frais occasionnés par le démantèlement et l'urbanisation et à attirer une population aisée assurant à la ville sa prospérité future. Cette population allait constituer peu à peu une masse critique d'électeurs susceptibles de payer le cens électoral qui leur accordait le droit de vote. Les notables s'assuraient ainsi le pouvoir au canton de Luxembourg<sup>14</sup>.

---

10 ARCHIVES NATIONALES, Travaux Publics, N° 535.

11 PHILIPPART, Robert L., Luxembourg, historicisme et identité visuelle d'une capitale, Luxembourg, 2007, p.35.

12 Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, in Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg, N°90, Luxembourg, 1915, p.925.

13 Compte-Rendu des séances à la Chambre des Députés, séance du 18 décembre 1881, Luxembourg 1882, p.79.

14 PHILIPPART, Robert L., Représentant du canton de Clervaux à la Chambre des Députés, in De Cliärrwer Kanton, N°1/2015, Luxembourg, 2015, p. 49-59.



*Villa Avenue Marie-Thérèse*

Eyschen encouragea la création de quartiers bourgeois cernant le centre historique de la ville, tels que les lotissements «au-delà du parc», «derrière la Fondation Pescatore», du front de la plaine et du plateau Bourbon<sup>15</sup>.

La population du Luxembourg devint de plus en plus internationale<sup>16</sup>. Le

développement industriel, mais également, les flux migratoires, dus à l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine en 1870 à l'Allemagne<sup>17</sup>, mais également dus au Kulturkampf et suites au combat laïciste en France faisaient augmenter la part des résidents étrangers dans la population. Notamment le Limpertsberg accueillit plusieurs ordres et congrégations religieuses quittant leur pays<sup>18</sup>. Luxembourg devint terre d'accueil pour entrepreneurs de tous horizons. Les gouvernements qu'Eyschen présidait étaient tous favorables à cette ouverture d'esprit.

Si le pays fut prêt à accueillir des investisseurs et des ouvriers, il devait leur offrir également une qualité de vie adaptée à leurs besoins spécifiques. Eyschen ne se souciait pas uniquement de la question du logement des investisseurs dans «des villas». Le souci de rendre le logement accessible à toute couche sociale de la population souligne sa conception d'une dignité universelle de l'homme, sans doute inspirée des idées de Montalembert, de Lacordaire, de Frédérique Ozanam<sup>19</sup>.

15 IDEM, Luxembourg, de l'historicisme au modernisme ...op.cit., p.393-434.

16 Economic and social portrait of Luxembourg, Luxembourg, 2003, p. 115.

17 SCUTO, Denis, Staatsbildung und Staatsangehörigkeit in Luxemburg, zwischen Inklusion und Exklusion (1804-1940), Francfort, 2013, p. 249-280.

18 KRIER, Emile, Das Schriftstellerheim der deutschen Jesuiten in Luxemburg, in Hémecht, N°1, Luxembourg, 1994, p. 255-271.

19 MERSCH, Jules, Paul Eyschen ... op.cit. ,p.88.

Paul Eyschen avait trouvé dans la fonction publique deux experts qui attachaient une importance particulière à la question du logement du Luxembourgeois moyen: l'architecte de l'Etat, Charles Arendt et Antoine Hirsch, le directeur de la future Ecole d'Artisans de l'Etat<sup>20</sup>. Eyschen soumit en 1895 à la Chambre des Députés un premier projet de loi sur les habitations à bon marché. Pour mieux cerner le problème, Eyschen, ordonna en 1896 et une seconde fois en 1903, l'établissement de statistiques sur les conditions de logements au Grand-Duché. En 1902 le Gouvernement Eyschen créa l'Office de Santé Publique. En 1904, le professeur et architecte Auguste van Werveke (1866-1927)<sup>21</sup> présentait à la foire commerciale de Luxembourg le premier modèle luxembourgeois d'une maison unifamiliale destinée à des familles d'ouvriers mieux situées, respectivement d'employés. La création du Crédit Foncier, en 1906, permettait l'obtention de prêts à taux d'intérêt réduit pour l'achat, la construction, l'assainissement d'habitations destinées à loger des personnes de modeste condition<sup>22</sup>. Pour la première fois, le coût d'un logement à bon marché fut défini par la limitation du montant du prêt à accorder: 6.000 à 7.500 pour la construction et 1.250 à 2.000 francs pour le terrain<sup>23</sup>. Le Gouvernement Eyschen obligea les communes d'édicter à partir de 1906 des règlements des bâtisses prescrivant des mesures d'hygiène et de sécurité des constructions qui allaient jusqu'à définir la hauteur des chambres, la superficie des cours d'aération. En 1907, suite à la création du Service des Habitations à Bon Marché auprès de la Caisse d'Epargne, et toujours sous l'impulsion de Paul Eyschen, l'association des ingénieurs et industriels lança un premier concours entre architectes luxembourgeois pour la définition d'un type de logement bon marché s'intégrant au mieux dans les paysages du Bon Pays, respectivement des Ardennes<sup>24</sup>. Un second concours allait suivre fin 1908.

Suite à un colloque sur le régionalisme en architecture tenu à Trèves, en 1909, Paul Eyschen organisait en collaboration avec le professeur Georges Benoît-Levy,

---

20 PHILIPPART, Robert L., Luxembourg, de l'historicisme au modernisme op.cit., t.2, p. 567.

21 FRIEDEN, Camille, Erwähnte Baugestalter nebst Kartographen betreffend das luxemburger Territorium, Luxembourg, 1996, p. 41.

22 FROMMES, Henry, La politique du logement, in Le Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg-Bruxelles, 1935, p. 106.

23 LORANG, Antoinette, L, Luxemburgs Arbeiterkolonien und billige Wohnungen 1860-1940, Luxembourg, 1994, p. 46.

24 PETIT, N(icolás), Erster und zweiter Wettbewerb für Entwürfe zu billigen Wohnungen, Luxembourg, 1912, p. 1-2.

un cycle de conférences sur le développement d'un style architectural national, le «Heimathaus». Pour promouvoir ces vues, il parcourut les campagnes en 1910. La maison luxembourgeoise devait être construite en pierre du pays. A ses yeux, ce type de logement devait refléter le climat, la terre par les matériaux de construction, rappeler la campagne, l'histoire. L'habitat était toujours centré sur la famille comme plus petite cellule sociale, indépendamment du statut social. En 1911, Paul Eyschen invita au nom du gouvernement luxembourgeois le secrétaire général de la «deutschen Gartenstadtgesellschaft» pour présenter l'importance de ce mouvement pour la société luxembourgeoise. La première cité-jardin allemande venait d'être inaugurée près de Dresde quelques mois au paravant<sup>25</sup>.

Jusqu'à son décès en 1915, quelque 377 logements sociaux pouvaient être construits dans les nouveaux quartiers périphériques de la capitale et au bassin minier.

Paul Eyschen se souciait encore de la qualité de vie des détenus de la prison, et s'imaginait la construction de nouvelles prisons au Verlorenkost. Quelques mois après son décès, la Chambre abandonna ce projet, estimant qu'il allait déprécier le prix du foncier de ce quartier de la ville en projet<sup>26</sup>.

## Santé, hygiène et sécurité sociale

Les questions du logement sont liées à celles touchant la santé du citoyen, car une économie prospère se construit sur des bras en pleine force. Point étonnant qu'Eyschen encouragea la création du laboratoire bactériologique<sup>27</sup>, veilla, par le biais de son administration, au raccordement des nouvelles constructions à la conduite d'eau, au gaz et à la canalisation. Il autorisa des assainissements de vieux quartiers, l'aménagement de la vallée de la Pétrusse en parc, alors que jusque-là, les eaux usées du ruisseau ne faisaient que polluer les villes basses<sup>28</sup>. Déjà en 1886, Paul Eyschen s'était engagé dans ce même souci de santé de la collectivité pour l'achat par l'Etat de l'établissement des

---

25 LORANG, Antoinette, *Werkwohnungsbau der Gelsenkirchener Bergwerks A.G. in Esch/Alzette (Luxemburg) und die Rolle deutscher Architekturleitbilder von 1870 bis 1930, in Stadtentwicklung im deutsch-französisch-luxemburgischen Grenzraum (19.u.20 Jh), Saarbrücken, 1992, p. 59.*

26 *Compte-Rendu des séances à la Chambre des Députés, séance du 16 mai 1916, Luxembourg, 1916, p.570.*

27 PRAUM, Dr, *Le laboratoire pratique et bactériologique, in Bulletin de la société des sciences médicales du Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg, 1917, p. 1.*

28 LORANG, Antoinette, *Luxemburgs Arbeiterkolonien ... op.cit., p.19.*

bains à Mondorf-les-Bains<sup>29</sup>. Cette valorisation de l'homme allait de pair avec la mise en place d'une sécurité sociale qui eut comme conséquence l'ouverture, l'aménagement, voire la construction des premiers hôpitaux<sup>30</sup>. La mission de chargé d'affaires à Berlin, de 1876 à 1888, l'avait familiarisé avec la législation sociale bismarckienne (assurance-maladie en 1883, assurance-accidents en 1884, assurance-invalidité-vieillesse en 1889). Ce furent ces lois allemandes que Paul Eyschen comptait adapter aux réalités luxembourgeoises<sup>31</sup>. Cet engagement explique également la commande à l'architecte Jean-Pierre Koenig de construire, en 1914, un hôtel représentatif pour les assurances sociales au boulevard de la Pétrusse. L'aile longeant la rue Zithe ne fut rajoutée qu'en 1930 d'après les plans de l'architecte Georges Traus.

## Former et valoriser le citoyen

Une société plus mobile, grâce à l'introduction de services réguliers de diligences, du chemin de fer, et une communauté davantage instruite, car les élites furent formés de plus en plus à des écoles et universités à l'étranger, posait un défi.

Pour survivre face à une concurrence de plus en plus forte due à l'industrialisation, il fallait se parfaire à tout moment. En 1881 l'obligation scolaire fut introduite pour filles et garçons dans les communes ou les sections de communes que le Gouvernement allait désigner<sup>32</sup>. Un important programme de constructions d'écoles en fut la suite. Or, ces efforts n'étaient pas suffisants, car il fallait encore spécifier l'enseignement. Ainsi, à côté de la formation classique assurée par l'Athénée, furent créés, à Diekirch et à Echternach des progymnases. A côté de l'école d'agriculture apparaissaient dès 1892 les écoles d'industrie et du commerce à Luxembourg, puis à Diekirch, à Echternach, à Esch-sur-Alzette<sup>33</sup>. Si Eyschen avait combattu en 1869 l'idée de développer l'enseignement industriel et scientifique au sein de l'Athénée, il était favorable en 1892 à la

29 MERSCH, Jules, Paul Eyschen ... op.cit., p. 97.

30 ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, 100 ans de sécurité sociale au Luxembourg, in Bulletin luxembourgeois des questions sociales, vol. 10, Luxembourg, 2001, p.

31 Ibidem, p.56.

32 Loi sur l'organisation de l'enseignement primaire du 20 avril 1881, art.1, in RUPPERT, P. Code politique et administratif, Luxembourg, 1907, p.1055.

33 RUPPERT, P. Code politique et administratif ... op.cit., p. 1038-1154. DOSTERT, Paul, Historique de l'école industrielle et commerce et du lycée de garçons, in Le Livre d'or du lycée de garçons de Luxembourg, Luxembourg, 1992, p.30-37.



création de l'école industrielle disposant de sa propre organisation<sup>34</sup>.

Sur initiative de Paul Eyschen et de l'ingénieur et architecte, Antoine Hirsch, fut créé, en 1896, l'Ecole d'Artisans<sup>35</sup>. Surtout la création de celle-ci répondait à des défis sociétaux importants. L'homme moderne devait savoir maîtriser les nouvelles techniques, connaître les nouveaux matériaux de construction pour suivre le mouvement industriel. Il devait aussi trouver sa place dans la vie publique et artistique. Pour garantir la paix sociale, il fallait instituer une reconnaissance officielle du métier d'artisan. Il fallait promouvoir un savoir-être et un savoir-faire à la fois. L'artisan n'allait plus se contenter du rôle d'exécut



*Pont Adolphe*

techniques ou de concepts d'architectes. Il pouvait dès lors apporter lui-même sa créativité. Pour poursuivre cette voie, Paul Eyschen chargea des artisans locaux de travaux de ferronnerie d'art, de peinture, de sculptures, au laboratoire bactériologique, à l'hôtel des Postes, au palais de Justice, à l'hôtel du Gouvernement, lors de la construction du pont Adolphe. Ce qui fut résolument nouveau, fut sa demande de soumettre leurs propres créations sur des thèmes donnés<sup>36</sup>. Eyschen eut aussi son mot à dire dans des projets, comme la construction du siège de la Caisse d'Epargne de l'Etat, de la gare centrale<sup>37</sup>, de

34 DOSTERT, Paul, *Historique ... op.cit.*, p. 39.

35 THIEL, Marc, *Rome ne s'est pas fait en un jour: Paul Eyschen et la naissance de l'école des artisans de l'Etat*, in 100 Joër Handwierkerschoul, Luxembourg, 1996, p.37-46.

36 PHILIPPART, Robert L., *Luxembourg, de l'historicisme au modernisme ... op.cit.*, t.2, p. 887-892.

37 LORANG, Antoinette, *Plateau Bourbon und Avenue de la Liberté, späthistorische Architektur in Luxemburg*, in *Publications de la Section Historique*, t.103, Luxembourg, 1989, p. 81-121.

la banque Internationale. Il exigea la construction des tours de l'hôtel de la Caisse d'Épargne de l'Etat et de la gare centrale<sup>38</sup>. Comme lieux phares de la nouvelle ville qui fut aménagée, lors de sa gouvernance au plateau Bourbon, ces tours devaient souligner le nouvel ordre économique qui gère la société<sup>39</sup>.

Durant les 48 ans de la vie politique de Paul Eyschen, le Luxembourg faisait partie de l'Union douanière avec l'Allemagne. L'annexion de l'Alsace et de la Lorraine avait intégré cet espace économique. Les fournisseurs en biens de construction ou ameublements provenaient largement de la zone de l'union douanière. De ce fait, la concurrence s'était rapprochée territorialement. Eyschen allait réagir avec habilité en promouvant la pierre et le bois local comme biens traditionnels, le ciment et l'acier luxembourgeois moderne<sup>40</sup>. La cimenterie Brasseur, Lambert & Cie de Rumelange avait présenté en 1895 à l'Exposition du Travail, une grotte artificielle en ciment, illustrant que l'art peut à son tour faire usage des nouveaux matériaux de construction. Comme cadeau offert à l'Etat<sup>41</sup>, le Ministre d'Etat, Paul Eyschen, ne pouvait ignorer ce procédé de construction totalement innovateur réalisé par une entreprise luxembourgeoise depuis 1893 seulement. Si Eyschen demandait que le pont Adolphe « sente le territoire »<sup>42</sup> cette exigence traduit le double visage, traditionnel et contemporain du pays. D'une part, le recours à la pierre locale, traduit la tradition et les richesses du sol, d'autre part, la liaison des deux arches en pierre du pont, par une dalle en béton, met en valeur l'esprit innovateur des entrepreneurs du pays. L'engagement pour la pierre locale lui valut, au cimetière Notre Dame à Luxembourg, l'érection d'un monument funéraire en gré luxembourgeois conçu par « son » architecte de l'Etat Sosthène Weis<sup>43</sup>.

## Créer des symboles forts d'identification

Le luxembourgeois est considéré de plus en plus comme facteur identitaire. En 1896, Caspar Mathias Spoo avait pris la parole en luxembourgeois à la Chambre des

---

38 IDEM, Die Rolle öffentlicher Bauten in der späthistoristischen Stadtplanung, in 60e anniversaire du Syndicat des Intérêts Locaux Luxembourg-Gare, Luxembourg, 1991, p. 578-589.

39 PHILIPPART, Robert L., Une ville rejoint sa gare, in 100 Joër Gare Lëtzebuerg, Luxembourg, 2012, p. 64-103.

40 IDEM, Luxembourg, de l'historicisme au modernisme... op.cit., t. 2, p. 881-900.

41 Handel und Wandel, in Das Luxemburger Land in Wort und Bild, 14 avril 1895.

42 LORANG, Antoinette, Die Rolle ... op.cit., p. 579.

43 Cimetière Notre Dame de Luxembourg, monument signé SW.

Députés<sup>44</sup>. L'industriel Léon Conrot fit construire en 1897 sa maison de rapport au carrefour, Grand'Rue, rue du Nord, rue du palais de Justice et Marché aux Herbes. La tour en encorbellement du bâtiment n'est pas sans rappeler celles du palais grand-ducal. La tour affiche des vers de la «Hémecht»<sup>45</sup> faisant ainsi écho au parler français de la Chambre des Députés. Le discours funéraire que prononça Paul Eyschen en luxembourgeois à l'occasion du décès de Michel Lentz, présentait une nouvelle étape dans l'émancipation de la langue du pays<sup>46</sup>. Eyschen encouragea la fusion des comités pour l'érection de monuments en honneur des poètes Dicks et Lentz pour créer un monument unique<sup>47,48</sup>.

Contrairement aux monuments Amélie et Guillaume II, celui-ci devait être érigé en pierre de taille luxembourgeoise, être réalisé par un architecte luxembourgeois (Georges Traus), sculpté par l'artiste luxembourgeois Nicolas Federspiel. L'homme représente l'industrie, la femme l'allégorie de l'agriculture. Le lion couronnant la colonne, elle-même symbole de vie, symbolise la Nation. L'inscription «mir



*Le monument des poètes nationaux Dicks et Lentz Luxembourg.*

- 44 HOFFMANN, Fernand, *Geschichte der luxemburger Mundartdichtung*, t.I, Luxembourg, 1967, p.245.
- 45 ESCH, Claude, HOMMEL, Carlo, YEGLES-BECKER, Isabelle, *Lëtzebuerg Alstad – veille ville*, Esch-sur-Alzette, 2012, p.33.
- 46 HOFFMANN, Fernand, *Geschichte ... op.cit.*, t.I, p. 243.
- 47 *Voix d'Outre tombe*, Michel Lentz und Staatsminister Paul Eyschen an das luxemburger Volk, Luxembourg, 1919.
- 48 WELTER, Hubert-Wilhelm, *Eng Blum op d'Graf vun eisem Pap Eyschen*, Luxembourg, 1915.

wëlle bleiwe wat mir sin» qu'elle porte souligne le caractère patriotique du projet<sup>49</sup>. La croix, prévue à l'avant-projet du monument comme couronnement de la colonne, est remplacée au projet définitif par le lion national pour souligner le fait que la Constitution (de 1848) observe la liberté des cultes sans donner préférence à une confession particulière<sup>50</sup>. Eyschen publiait sous le pseudonyme «Paolo» en langue luxembourgeoise manifestant ainsi pleinement son soutien aux idées patriotiques<sup>51</sup>.

Même si la société créée dans le but de la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg fut à l'origine du projet de sauvegarde de plusieurs vestiges de la forteresse, tels que les tours espagnoles, les tours du Rham, l'enceinte Wenceslas, et que l'ingénieur-paysagiste Edouard André recommandait à son tour leur maintien, comme symboles pittoresques du passé et marquant la délimitation du territoire de la ville historique par rapport à la ville ouverte et agrandie, on sait qu'Eyschen en tant que Ministre devait être d'accord avec ces vues. Il suivait de près ces travaux et s'indignait même de la piètre qualité des arrangements en ruines artificielles de ces ouvrages militaires<sup>52</sup>. Dans cette même logique de conservation et de la mise en valeur du patrimoine féodal et religieux, Paul Eyschen chargea l'architecte de l'Etat, Charles Arendt de nombreux travaux de restauration du patrimoine féodal et religieux, à Luxembourg (palais grand-ducal, Hôtel St Maximin, St Michel, St Quirin, palais de Justice, vestiges de la forteresse) à Vianden, Echternach, Junglinster, Nothum, Hachiville, Girsterklaus, Colmar Berg, Wiltz<sup>53</sup>.

Le Ministre d'Etat se fit aussi le promoteur de la création d'un musée national accueillant également une bibliothèque nationale. En 1892, il plaida pour «un musée excessivement simple, très beau comme proportions architecturales, mais sans luxe à l'extérieur, laissant au temps le soin de compléter le tout par des statues etc, de sorte que les frais seront minimes»<sup>54</sup>. En 1900, il précisa que le bâtiment devait faire «partie

---

49 BLASEN, Léon, Das Dicks-Lentz Denkmal, in Télécran, Luxembourg, 1985.

50 THILL, Jean, Documents et textes relatifs aux Constitutions et institutions luxembourgeoises, 2e édition, Luxembourg, s.d., p.15.

51 WELTER, Nik(olaus), Freundschaft und Geleit, Erinnerungen. Luxemburg, 1936, p.110.

52 KOLTZ, Jean-Pierre, La „dent creuse“ et les „tours du Rham“, in Mélanges offerts à Joseph Goedert, Luxembourg, 1983, p.142 &146.

53 PROBST, Jean, Charles Arendt 1825-1910, Louvain-la-Neuve, 1982, p.50.

54 Compte-Rendu op.cit., séance du 22 décembre 1892, p.667.



*Monument au poètes Dicks et Lentz*

de ce beau paysage que nous avons toujours cherché à obtenir»<sup>55</sup> En 1895, il proposa un emplacement au parc, à gauche de l'Avenue Monterey en sortant de la ville<sup>56</sup>. Les discussions s'étiraient jusqu'en 1922. Il était même prévu de dédier une salle du musée au ministre Eyschen<sup>57</sup>, décédé avant la fin des discussions.

Le Ministre d'Etat avait suivi de près la transformation de l'hôtel du gouvernement en palais grand-ducal en 1890. Il profitait de la présence de l'architecte bruxellois, Gédéon Bordiau, à Luxembourg pour donner à l'hôtel de la Chambre des Députés un décor intérieur inspiré de scènes d'histoire du pays. Il le chargea encore de l'aménagement des environnements immédiats du palais et de l'hôtel de la Chambre des Députés<sup>58</sup>. Eyschen plaida aussi pour la construction d'un palais de Justice à la vieille ville, respectivement au plateau Bourbon<sup>59</sup>. Ce projet prend encore plus de mesure lorsqu'on se rappelle que le palais de Justice représente la Souveraineté des peuples. Eyschen encouragea la construction d'un hôtel des Postes flambant neuf, plus vaste que ne le requéraient les besoins de l'époque. Le bâtiment devait représenter la force économique du pays et valoriser les quartiers à l'ouest de la place d'Armes désormais reliés à la gare centrale par le pont Adolphe. Ce fut d'ailleurs la raison pour laquelle, il

55 Ibidem, séance du 24 janvier 1900, p. 133.

56 Ibidem, séance du 20 décembre 1895, Luxembourg, 1895, p. 585.

57 ARCHIVES NATIONALES DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG, Travaux Publics, N° 625.

58 IDEM, Travaux Publics, N° 583.

59 PHILIPPART, Robert L, le rêve d'un palais de Justice au plateau Bourbon, in Les demeures de la Justice, Luxembourg, 2009, p. 51-70.

demanda d'aménager l'entrée principale du côté de la rue Aldringen, alors que l'ancien hôtel des Postes donnait sur la rue Monterey<sup>60</sup>. Eyschen fit valoir son influence sur les Conseils d'Administration de la Caisse d'Epargne, de la société des chemins de fer «Guillaume Luxembourg» et sur la Banque Internationale de Luxembourg pour faire construire, sur d'anciens domaines de l'Etat, des bâtiments à caractère représentatif à la place de la Gare, à la place de Metz, au boulevard Royal. Emplacement et représentation devaient exercer une fonction de phare et d'aimant aux développements futurs. Eyschen était exigeant également au niveau de la qualité architecturale. Il chargeait régulièrement ses architectes de l'Etat (Charles Arendt, Prosper Biwer, Sosthène Weis) à visiter les expositions de Bruxelles, de Düsseldorf, d'Anvers, de Trèves pour se mettre au courant des derniers développements en matière de la construction. Il leur demandait également d'effectuer de nombreux voyages d'études en France, en Belgique, en Allemagne et en Suisse pour étudier la réalisation de projets similaires à ceux qu'il leur demandait pour Luxembourg. De retour au pays, ils devaient lui faire rapport et joindre des photographies<sup>61</sup>. Il est intéressant de noter qu'Eyschen précisa de prendre en considération également les aspects techniques, tels que le chauffage, la ventilation, les buanderies, les séchoirs<sup>62</sup>.

---

La politique de Paul Eyschen fut orientée vers une société nouvelle, en pleine voie d'industrialisation, de mécanisation. Eyschen avait conscience des enjeux économiques, politiques et sociaux de cette métamorphose d'une société rurale et de campagne en société industrielle et urbaine. Dans un monde concurrentiel de plus en plus vaste, le Luxembourg devait se chercher des plus-values pour prospérer. Au niveau de l'éducation il fallait rendre obligatoire la scolarisation, offrir des enseignements spécifiques répondant aux attentes des employeurs. Il fallait aussi faire une habile promotion de la destination à l'étranger pour attirer des investisseurs, leur offrir une qualité de vie semblable à celles qu'ils avaient connues dans leur pays d'origine. Une répartition très fine des fonctions économiques et politiques sur le

---

60 IDEM, Le boulevard Royal ...op.cit., p. 23.

61 IDEM, La circulation des idées architecturales européennes à Luxembourg, in Hommes et réseaux : Belgique, Europe et Outre-Mer, Bruxelles, Bern, Berlin, Francfort /Main, New York, Oxford, Wien, 2013.

62 PROBST, Jean, Charles Arendt ...op.cit., p. 37.

territoire national allait servir à développer la capitale dépourvue de toute richesse du sol. D'autre part, Eyschen était conscient du devoir de consolider la société en valorisant l'artisanat, en promouvant les matériaux de construction traditionnels, en garantissant l'enseignement pour filles et garçons, en mettant en place la sécurité sociale, en se souciant des questions de santé, en développant le logement pour les classes moyennes et ouvrières. Habile connaisseur de l'apport des expositions internationales et thématiques, il encouragea la création de ce type de foires au Luxembourg. Les exposants luxembourgeois y pouvaient autocélébrer leur esprit innovateur et créatif, les industriels étrangers faire connaître de nouvelles idées. Un genre de fierté nationale est encouragé par ces manifestations et récompenses nationales pour mieux se vendre et s'ouvrir aux nouveaux défis avec de nouveaux produits.

